

Jean-Marie TORVIC
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION LIANE

RAPPORTS DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

515 Chemin Saint-Antoine
97300 CAYENNE
TÉL : 0594 25-59-19
FAX : 0594 37-81-45
Siret : 344 895 263 00020

Mail. jean-marie.torvic@wanadoo.fr
RIB : FR76 1308 8096 8005 5743 0005 877
Code BIC : BNPAMQXXXX

ASSOCIATION LIANE

81 Rue Christophe COLOMB

97300 CAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la structure associative

LIANE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la structure associative à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'Exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

- ✓ Votre Association accuse un montant significatif dans le paiement des cotisations ; à ce jour aucun plan harmonieux n'est en cours d'exécution, sur la base d'un Prévisionnel d'Exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

S'agissant de l'incertitude relative à la continuité d'exploitation, il serait souhaitable de mettre en place une comptabilité analytique efficiente pour permettre le suivi des Actions et pouvoir imputer à l'exercice les produits et charges qui le concerne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du bureau et dans les autres documents mis à la disposition des membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la structure associative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre structure associative.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la structure associative à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cayenne,
le 10 Septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Jean-Marie TORVIC

Jean-Marie TORVIC
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
515, Chemin St-Antoine - 97300 CAYENNE
Tél.: 0594 25.59.19 - Fax: 0594 37.81.45
Siret : 344 895 263 00020 - APE : 6920 Z
IBAN : FR76 1308 8096 8005 5743 0005 877
BNPA MQ MX XXX

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 27/09/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 724	2 138	5 586	0,98	7 130	2,93
. Autres immobilisations corporelles	6 734	1 483	5 251	0,92	5 117	2,10
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	2 700		2 700	0,48	2 700	1,11
TOTAL (I)	17 158	3 621	13 537	2,38	14 947	6,15
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 015		32 015	5,64	33 107	13,62
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	455 723		455 723	80,22	134 000	55,12
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	66 802		66 802	11,76	61 053	25,11
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	554 540		554 540	97,62	228 160	93,85
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	571 698	3 621	568 077	100,00	243 107	100,00

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/09/2021

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent	
	31/12/2020			31/12/2019	
	(12 mois)			(12 mois)	

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	571 698	3 621	568 077	100,00	243 107	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
. Fonds propres statutaires					
. Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					
. Fonds statutaires					
. Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
. Réserves statutaires ou contractuelles					
. Réserves pour projet de l'entité					
. Autres					
Report à nouveau	51 756	9,11			
Excédent ou déficit de l'exercice	49 048	8,63		51 756	21,29
Situation nette (sous total)	100 804	17,74		51 756	21,29
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL (I)	100 804	17,74		51 756	21,29
FONDS REPORTES ET DEDIES					
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés	69 577	12,25			
TOTAL (II)	69 577	12,25			
PROVISIONS					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
DETTES					
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 172	36,47		98 930	40,69
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales	106 975	18,83		43 512	17,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	83 549	14,71		48 910	20,12
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)	397 696	70,01		191 352	78,71
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	568 077	100,00		243 107	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
110000 Report à nouveau (créditeur)		51 756 9,11	
		51 756 9,11	
Excédent ou déficit de l'exercice		49 048 8,63	51 756 21,29
Situation nette (sous total)		100 804 17,74	51 756 21,29
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS REPORTES ET DEDIES	TOTAL (I)	100 804 17,74	51 756 21,29
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
194000 FONDS DEDIES/SUBVENTION		69 577 12,25	
		69 577 12,25	
	TOTAL (II)	69 577 12,25	
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
401000 Fournisseurs		207 172 36,47	98 930 40,69
		207 172 36,47	98 930 40,69
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
421000 Personnel - Rémunérations dues		106 975 18,83	43 512 17,90
428200 PROVISION CP		5 564 0,98	588 0,24
431000 COTISATION URSSAF		15 975 2,81	18 684 7,69
437020 COTISATION AG2R PREVOYANCE		53 914 9,49	13 483 5,55
437030 COTISATION AG2R RETRAIT		5 281 0,93	1 353 0,56
438200 CHARGES / PROVISION CP		22 675 3,99	7 095 2,92
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE		3 421 0,60	2 189 0,90
		144 0,03	119 0,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
467210 GES APROSEP		83 549 14,71	48 910 20,12
		83 549 14,71	48 910 20,12
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Ecarts de conversion passif (V)	TOTAL (IV)	397 696 70,01	191 352 78,71
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		568 077 100,00	243 107 100,00

PASSIFExercice clos le
31/12/2020
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2019
(12 mois)**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		70								70		N/S	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		63 650				37 878				25 772		68,04	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		667 241				528 923				138 318		26,15	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		11 117								11 117		N/S	
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits													
Total des produits d'exploitation (I)		742 078				566 800				175 278		30,92	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		227 363				105 686				121 677		115,13	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		6 659								6 659		N/S	
Salaires et traitements		21 312				318 698				-297 386		-93,30	
Charges sociales		6 940				24 667				-17 727		-71,86	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		72 286				912				71 374		N/S	
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés													
Autres charges		416 211				65 082				351 129		539,52	
Total des charges d'exploitation (II)		750 771				515 046				235 725			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-8 693				51 755				-60 448		-116,79	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participations													
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif													
Autres intérêts et produits assimilés													
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges													
Différences positives de change													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement													
Total des produits financiers (III)													
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées		1								1		N/S	
Différences négatives de change													
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements													
Total des charges financières (IV)		1								1		N/S	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-1								-1		N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2020
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2019
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

Total

%

Total

%

Variation

%

PRODUITS D'EXPLOITATION:

Cotisations

756000 ADHESION

Ventes de biens et services

- Ventes de biens

- dont ventes de dons en nature

- Ventes de prestations de services

706000 Prestations de services

- dont parrainages

Produits de tiers financeurs

- Concours publics et subventions d'exploitation

740000 Subventions d'exploitation

740023 SUBVENTION MAIRIE DE MARIPASOULA

740032 SUBVENTION PAG

740038 SUBVENTION A RECEVOIR CTG

740039 SUBVENTION CTG-FAPI

740040 SUBVENTION GROUPE SOS

740500 SUBVENTION FSE

740700 SUBVENTION ACI

741800 SUBVENTION CAF

741900 SUBVENTION FDI

- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable

- Ressources liées à la générosité du public

- Dons manuels

- Mécénats

- Legs, donations et assurances-vie

- Contributions financières

Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges

791000 Transferts de charges exploitation

Utilisations des fonds dédiés

Autres produits

Total des produits d'exploitation (I)**CHARGES D'EXPLOITATION:**

Achats de marchandises

Variations stocks

Autres achats et charges externes

604000 Achats Etudes/prestations services

604100 PRESTATION

604110 PRESTATION

605000 Achats Matériel, équipements, trav.

605200 ACHAT DE MATERIEL / EQUIPEMENT ASSO

606310 ACHAT DE FOURNITURE CONSOMMABLES

606400 Fournitures administratives

606410 ACHAT DE PETITES FOURNITURES

606800 Autres matières et fournitures

606820 ACHAT CARBURANT

606830 ACHAT CARBURANT AUTRES

613000 Locations

613122 LOC VEHICULES

613132 LOC

613140 ACCES LOGICIELS

615120 ENTRETIEN ET REPARATION

616000 Primes d'assurance

618500 FRAIS FORMATIONS

623000 Publicité, publications, relations

70
7070 N/S
70 N/S63 650
63 65037 878
37 87825 772 68,04
25 772 68,04

667 241

528 923

138 318 26,15

740000 Subventions d'exploitation

146 366

-146 366 -100,00

740023 SUBVENTION MAIRIE DE MARIPASOULA

30 000

-30 000 -100,00

740032 SUBVENTION PAG

25 000

35 000

-10 000 -28,56

740038 SUBVENTION A RECEVOIR CTG

108 000

150 000

-42 000 -27,99

740039 SUBVENTION CTG-FAPI

20 000

-20 000 -100,00

740040 SUBVENTION GROUPE SOS

20 000

-20 000 -100,00

740500 SUBVENTION FSE

273 502

273 502

N/S

740700 SUBVENTION ACI

182 816

127 557

55 259 43,32

741800 SUBVENTION CAF

28 900

28 900

N/S

741900 SUBVENTION FDI

49 023

49 023

N/S

11 117
11 11711 117 N/S
11 117 N/S

742 078

566 800

175 278 30,92

227 363

105 686

121 677 115,13

604000 Achats Etudes/prestations services

604100 PRESTATION

604110 PRESTATION

605000 Achats Matériel, équipements, trav.

605200 ACHAT DE MATERIEL / EQUIPEMENT ASSO

606310 ACHAT DE FOURNITURE CONSOMMABLES

606400 Fournitures administratives

606410 ACHAT DE PETITES FOURNITURES

606800 Autres matières et fournitures

606820 ACHAT CARBURANT

606830 ACHAT CARBURANT AUTRES

613000 Locations

613122 LOC VEHICULES

613132 LOC

613140 ACCES LOGICIELS

615120 ENTRETIEN ET REPARATION

616000 Primes d'assurance

618500 FRAIS FORMATIONS

623000 Publicité, publications, relations

990

640

-640 -100,00

2 225

4 765

-3 775 -79,21

62 741

-62 741 -100,00

2 225

127

2 225 N/S

201

-127

-127 -100,00

661

201

201 N/S

1 577

-1 577 -100,00

77

584 758,44

90

-90 -100,00

1 346

1 472

-1 472 -100,00

4 709

398

948 238,19

1 567

1 111

4 709 N/S

3 204

456

456 41,04

2 451

888

-888 -100,00

65 690

430

3 204 N/S

1 023

200

-430 -100,00

2 451

200

2 451 N/S

65 490

453

65 490 N/S

570

570

570 125,83

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 27/09/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
624000 Transports biens et personnel	5 770		5 770	N/S
625000 Déplacements, missions, réceptions	1 592		1 592	N/S
625120 FRAIS DEPLACEMENT MISSION		698	-698	-100,00
626000 Frais postaux et télécom.	366	1 313	-947	-72,11
626132 FRAIS DIGICEL	576		576	N/S
626200 Téléphone		253	-253	-100,00
626300 FACT ORANGE	136	230	-94	-40,86
627000 Services bancaires et assimilés	681	78	603	773,08
628000 Divers	36 556		36 556	N/S
628100 DIVERS CHARGES DE GESTION	97 617	28 145	69 472	246,84
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 659		6 659	N/S
633000 PARTICIPATION A LA FORMATION PROFESS	6 659		6 659	N/S
Salaires et traitements	21 312	318 698	-297 386	-93,30
641100 SALAIRES	27 200	293 554	-266 354	-90,72
641121 ABSENCES	-8 900		-8 900	N/S
641200 PROVISION CONGES PAYES	-1 135	19 178	-20 313	-105,91
641300 Primes et gratifications	5 130	1 989	3 141	157,92
641320 IJSS BRUTES	-983		-983	N/S
641400 Indemnités avantages divers		3 977	-3 977	-100,00
Charges sociales	6 940	24 667	-17 727	-71,86
645100 COT URSSAF		6 998	-6 998	-100,00
645110 COTISATION URSSAF	1 384		1 384	N/S
645200 COT MUTUELLE	244	1 285	-1 041	-81,00
645300 COT AG2R RETRAITE	1 289	3 217	-1 928	-59,92
645400 COT PREVOYANCE		12 448	-12 448	-100,00
645410 COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 792		2 792	N/S
645800 CHARGES /PROVISION CP	1 232		1 232	N/S
647500 MEDECINE DU TRAVAIL		720	-720	-100,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	72 286	912	71 374	N/S
681120 Dot/amort. immob. corporelles	2 709	912	1 797	197,04
681740 Dot. aux dépréciations des créances	69 577		69 577	N/S
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	416 211	65 082	351 129	539,52
658100 PROJET KAA CONSTRUCTION	234 520	51 061	183 459	359,29
658200 PROJET KAMI ANIMATION	181 691	14 021	167 670	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	750 771	515 046	235 725	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 693	51 755	-60 448	-116,79
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	1		1	N/S
661000 Charges d'intérêts	1		1	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (IV)	1		1	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-8 694	51 755	-60 449	-116,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	58 349	1	58 348	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	58 349	1	58 348	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	606		606	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	606		606	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	57 743	1	57 742	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	800 427	566 802	233 625	41,22
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	751 378	515 046	236 332	45,89
EXCEDENT OU DEFICIT	49 048	51 756	-2 708	-5,22
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/12/2020
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2019
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

RESULTAT FINANCIER (III - IV)

-1

-1

N/S

RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)

-8 694

51 755

-60 449

-116,79

PRODUITS EXCEPTIONNELS:

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

778000 Autres produits exceptionnels

778800 REGUL SUR PAIE

Reprises sur provisions et transferts de charges

58 349

1

58 348

N/S

58 082

58 082

N/S

266

1

265

N/S

Total des produits exceptionnels (V)

58 349

1

58 348

N/S

CHARGES EXCEPTIONNELLES:

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

678800 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR SALAIRE

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions

606

606

N/S

606

606

N/S

Total des charges exceptionnelles (VI)

606

606

N/S

RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)

57 743

1

57 742

N/S

Participation des salariés aux résultats (VII)

Impôts sur les bénéfices (VIII)

Total des produits (I + III + V)

800 427

566 802

233 625

41,22

Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)

751 378

515 046

236 332

45,89

EXCEDENT OU DEFICIT

49 048

51 756

-2 708

-5,22

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS :

Dons en nature

Prestations en nature

Bénévolat

TOTAL

CHARGES :

Secours en nature

Mise à disposition gratuite de biens et services

Prestations

Personnel bénévole

TOTAL

Annexe association

PREAMBULE

Objet social de l'entité LIANE :

L'association intervient sur le terrain pour lutter contre l'exclusion et la précarité par le travail et la formation, dans le cadre de l'insertion par l'activité économique.

Dans une perspective humaniste, **LIANE** a pour objectif de donner un cadre aux personnes accueillies, d'être un tremplin afin que, par le travail et la formation, elles retrouvent un statut social, dignité, reconnaissance, confiance et stabilité, et puissent repenser leur avenir.

La zone d'intervention de l'association se situe en Guyane, et prioritairement dans le territoire concerné par le Parc Amazonien de Guyane, en concertation avec les collectivités, le Parc Amazonien de Guyane et la cellule de coordination dédiée aux populations de l'intérieur, de la Préfecture de Guyane, et conformément aux agréments et conventions.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'ACIKAA Construction dont l'objectif était de structurer une activité de construction de « petits ouvrages bois » et d'expérimenter un chantier « agricole » sur la commune de Camopi.

KAMIA Animation, projet co-construit avec l'association Akenaituna qui connaît un besoin de développement de compétences liées aux métiers de l'animation sur le territoire. Le projet consiste à la mise en place d'Accueil collectif de mineur (ACM) dans les villages du Haut-Maroni (Talu et Cayodé) durant les vacances scolaires.

Description des moyens mis en œuvre

L'association s'appuie sur les dispositifs existants de l'IAE, développe des activités d'association intermédiaires et des ateliers chantiers d'insertion.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 568 077,01 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 49 048,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/09/2021 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks : NEANT

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Droits individuels à la formation :

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13159	1299		14458
Immobilisations financières	2 700			2700
TOTAL	15858			17158

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	593	1545		2138
Installations techniques, matériel, outillages industriels	593	1545		2138
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	319	1164		1483
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	319	1164		1483
TOTAL GENERAL (I+II+III)	912	2709		3621

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie : une location longue durée d'un véhicule de marque TOYOTA HILUX immatriculé DC-029-LQ pour un montant annuel de 6266.88 € soit un loyer mensuel de 522.24 € pour les besoins du service.

Eléments constitutifs du fonds commercial

Etats des stocks NEANT

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL				

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations	32015	32015	
Prêts			
Autres créances	426310	426310	
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	458325	458325	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	398 426
Autres produits à recevoir	27 883
TOTAL	426 310

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					51 756
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	51 756				49 048
Dont générosité du public					
Situation nette	51 756				100 804
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	51 756				100 804
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	207172	207 172		
Dettes fiscales et sociales	106975	106975		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	83 549	83 549		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	397696	397696		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	207172
Dettes fiscales et sociales	106975
Autres dettes	83549
TOTAL	397696

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

BAMYRAG : caution pour ouverture de compte au 23/08/19 pour 2700 €

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
TOTAL		

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	3	22
TOTAL	4	22

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à ? - pas de provisions pas de facture

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 Décembre 2020**

Messieurs les Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'**ASSOCIATION LIANE** nous devons vous présenter notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Cayenne,
le 10 Septembre 2021

Jean-Marie TORVIC
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES **J.M.TORVIC**

515, Chemin St-Antoine - 97300 CAYENNE

Tél.: 0594 25.59.19 - Fax: 0594 37.81.45

Siret : 344 895 263 00020 - APE : 6920 Z

IBAN : FR76 1308 8096 8005 5743 0005 877

BNPA MQ MX XXX

Mail: jean-marie.torvic@wanadoo.fr

RIB : FR76 1308 8096 8005 5743 0005 877

Code BIC : BNPAMQMXXXX

515 Chemin Saint-Antoine
97300 CAYENNE
TÉL : 0594 25-59-19
FAX : 0594 37-81-45
Siret : 34489526300020